

**ORIENTATION, CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE POUR
L'AFRIQUE**

MODULE 5

Participation de la femme à la vie publique

Direction - Gestion



VERSION 2002

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
I. But	1
II. Objectifs globaux	2
III. Résultats attendus	2
IV. Groupes cibles	2
V. Méthodologie générale	3
VI. Contenu	3
VII. Évaluation	3
Thème 5.I : Situation actuelle de la participation de la femme à la vie publique et obstacles et freins à cette participation	5
Sous-thème 5.I.1 : La participation de la femme à la vie politique	7
Sous-thème 5.I.2 : La participation de la femme à la vie économique	10
Sous-thème 5.I.3 : La participation de la femme à la vie professionnelle	15
Sous-thème 5.I. 4 : La participation de la femme à la vie socioculturelle	19
Sous-thème 5.I. 5 : Pesanteurs économiques	22
Sous-thème 5.I. 6 : Pesanteurs socioculturelles	25
Thème 5. II : Accession des femmes à la responsabilité et à la gestion des affaires publiques	31
Sous-thème 5.II 1 : Apport de l'approche par le genre dans l'analyse des causes de disparités entre les hommes et les femmes dans la vie publique	32
Sous-thème 5.II 2 : Promotion de l'équité	36
Sous-thème 5.II 3 : Acquisition de l'autonomie	41
Annexes	47
Glossaire	59
Abréviations	61
Bibliographie	62
Table des matières	63

INTRODUCTION

Le présent module se veut un outil pédagogique destiné à la formation des formateurs/trices dans les domaines concernant la participation de la femme à la vie publique.

En effet, les formateurs/trices doivent être suffisamment sensibilisés à la problématique de la faible participation de la femme à la vie publique pour être en mesure d'inculquer une image valorisée du rôle de la femme et de contribuer à sa pleine intégration au processus de développement.

La tâche n'est certes pas aisée en raison de la complexité des rapports hommes/femmes fortement influencés par les traditions, les pratiques sociales, politico-administratives, institutionnelles. Mais il appartient à chacun de mettre son point d'honneur à relever ce défi pour instaurer plus de justice et d'équité entre les êtres humains.

Les formateurs/trices sont plus que quiconque habilités à éveiller les consciences.

L'inégalité du genre, quotidiennement vécue par la très grande majorité des femmes à travers le monde, constitue un frein au succès de tous les programmes de développement.

Dans la plupart des pays, les filles et les femmes représentent la majorité de la population. Ce sont elles qui effectuent les travaux les plus nombreux et les plus pénibles, qu'il s'agisse des tâches domestiques, de production agro-alimentaire, d'entretien de la famille, etc. Face aux discriminations de tous ordres dont elles sont l'objet, elles rencontrent de très grandes difficultés pour s'en sortir parce qu'elles ont moins accès que les hommes à l'éducation, aux techniques et technologies d'allègement du travail ou autres méthodes de production modernes plus rentables. Or, le développement est et devrait être l'affaire des hommes et des femmes. C'est pourquoi, il apparaît plus qu'urgent de s'attaquer aux disparités des genres pour rétablir l'équilibre ou tout au moins pour rétablir les femmes dans leurs droits. Ce faisant, l'on contribuerait à leur pleine intégration au processus de développement.

I. BUT

Le module "La participation de la femme à la vie publique" a été conçu pour aider les femmes à devenir des actrices du développement, averties et motivées, capables de participer à la vie publique et de se prendre en charge de manière autonome.

II. OBJECTIFS GLOBAUX

➔ Promouvoir une meilleure participation de la femme à la vie publique.

Il s'agit d'amener les participant(e)s à :

- Prendre conscience de la faible participation de la femme à la vie publique
- Contribuer à la promotion de l'équité
- Aider les femmes dans leur démarche vers l'autonomie.

III. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de l'étude de ce module, vous devriez pouvoir :

- reconnaître la faible participation de la femme à la vie publique
- dénoncer et rectifier les disparités entre les genres
- contribuer à la valorisation de l'image de la femme dans la société
- accroître la confiance en soi des filles et des femmes
- leur faire prendre conscience qu'elles ne sont ni inférieures, ni moins intelligentes et ni moins aptes que les hommes
- aider à améliorer le statut social des femmes en vue de leur meilleure intégration au processus de développement
- reconsidérer et faire reconsidérer les rôles des femmes et des hommes et de leurs rapports (responsabilité entre femmes et hommes partagée de façon égalitaire).
- aider à une réelle et plus grande participation de la femme à la vie publique.

IV. GROUPES CIBLES

Formateurs/trices (enseignants et animateurs) oeuvrant dans les domaines de l'éducation formelle/non formelle et les travailleurs sociaux.

V. METHODOLOGIE GENERALE

Il s'agit ici d'une méthodologie participative. L'élève sera toujours le point focal de l'acte d'apprentissage. Cette pédagogie active implique une formation en situation avec une prise de responsabilité complète des participant(e)s. En fonction des différents thèmes, les participant(e)s travailleront soit en groupes dans des ateliers, soit individuellement en répondant à des quiz bâtis à partir de la vie réelle de leur milieu. Nombre d'activités seront faites à partir de l'expérience propre des participant(e)s et définies autour de questionnaires. Les résultats de ces travaux en ateliers seront présentés en plénière par le rapporteur/trice de chaque groupe, discutés et commentés, puis feront l'objet d'une synthèse. Dans certains cas, s'y ajouteront la réflexion collective (session de remue-méninges), le commentaire de textes et des études de cas.

VI. CONTENU

Ce module comprend les thèmes suivants :

Thème 5.I : Situation actuelle de la participation de la femme à la vie publique et obstacles et freins à cette participation.

Thème 5.II : Prise de responsabilités des filles et des femmes dans la vie publique

VII. EVALUATION

A la fin de la formation, des fiches d'évaluation seront distribuées aux participant(e)s. Cette évaluation portera sur l'organisation de la formation (forces et faiblesses), la logistique, les conditions de travail, la pertinence des thèmes, l'intérêt des participant(e)s pour ces formations et le style d'animation et leurs suggestions. Ces fiches seront analysées et les améliorations requises seront apportées au module pour mieux répondre aux attentes exprimées.

THEME 5.I

Situation actuelle de la participation de la femme à la vie publique et obstacles et freins à cette participation

Dans nos sociétés traditionnelles, les rôles joués par la femme étaient essentiellement axés sur l'exécution des travaux domestiques (faire le ménage, la cuisine, s'occuper des enfants etc.,) et agricoles (travaux champêtres). Ses nombreuses charges ajoutées aux conditions de vie précaires, aux préjugés sociaux, aux stéréotypes sexistes et au poids de la tradition ont longtemps constitué pour elle de réelles sources de blocage à sa participation à la vie publique.

Cette participation de la femme à la vie publique ne s'est réellement amorcée qu'après les indépendances, dans les années 60. Elle doit se poursuivre et s'intensifier dans tous les domaines de la vie courante (politique, économique, professionnel et socioculturel).

OBJECTIF GENERAL

- ➔ Susciter une prise de conscience de la faible participation de la femme à la vie publique, dans les sociétés traditionnelle et moderne.
- ➔ A partir des obstacles et freins existants, faire mieux comprendre les difficultés rencontrées par les femmes pour participer à la vie publique.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de l'étude de ce module, vous devriez :

- avoir pris conscience des disparités entre hommes et femmes dans leur participation à la vie publique
- avoir une image plus valorisante de la femme et savoir la transmettre
- voir les rôles des femmes et des hommes avec moins d'a priori
- favoriser une meilleure représentativité des femmes dans les différents secteurs d'activités et être capables d'agir dans ce sens auprès des pouvoirs publics et de la société civile.
- être sensibles aux pesanteurs freinant la participation de la femme à la vie publique ;
- être capables d'aider les femmes à prendre mieux conscience de leurs forces et faiblesses en vue de réorienter leurs actions dans la quête de leur autonomie.

CONTENU

Ce thème comprend six sous-thèmes et des questions d'évaluation :

Sous-thème 5.I.1 : Participation de la femme à la vie politique

Sous-thème 5.I.2 : Participation de la femme à la vie économique

Sous-thème 5.I.3 : Participation de la femme à la vie professionnelle

Sous-thème 5.I.4 : Participation de la femme à la vie socio-culturelle

Sous-thème 5.I.5 : Pesanteurs économiques

Sous-thème 5.I.6 : Pesanteurs socio-culturelles

Questions d'évaluation

Sous-thème 5.I.1 :

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE POLITIQUE

1. Objectifs pédagogiques

- ➔ Identifier et présenter les statuts traditionnel et actuel de la femme dans le domaine de la politique;
- ➔ Analyser les progrès acquis et l'objectif à atteindre.

2. Pré-test

- Qu'entendez-vous par : " Participation de la femme à la vie publique ?"
- Avez-vous le sentiment que la femme est suffisamment représentée en politique ? Justifiez votre réponse.

3. Activités

Activité 1.1

- Lecture silencieuse de la fiche de lecture 1.1 : "Participation de la femme à la vie politique"
- ❖ Les participant(e)s se répartissent en petits groupes de 8 à 10 personnes et, à partir de la fiche de lecture
 1. chaque groupe fait l'historique de la participation de la femme à la vie politique.
 2. puis dresse sous forme de tableau l'évolution du nombre de femmes ministres, députés et maires en 1975-1980, 1990-1995 et 1995-2000 et en fait le commentaire.
- ❖ En plénière les tableaux et les commentaires sont présentés et comparés et une synthèse est tirée des débats.

4 - Méthodologie

a) Méthodes

- Lecture silencieuse
- Discussions/débats en petits groupes
- Exposé
- Commentaires
- Comparaison
- Synthèse

b) Supports didactiques

- Documents imprimés
- cassettes-audio
- tableaux à feuilles mobiles;
- etc.,

5. Post-test

- Quand les femmes ont-elles fait leur entrée sur l'échiquier politique de votre pays ?
- Citez quelques militantes de première heure que vous connaissez ?
- A l'avènement du multipartisme, dites comment s'est concrétisée la volonté politique des différents partis pour faire la promotion des femmes. Donnez quelques exemples d'organisations de femmes.
- Combien y a-t-il de femmes ministres dans l'actuel gouvernement de votre pays ? Citez-les.

6. Durée : 2 heures.

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 1.1

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE POLITIQUE A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIRE

Dans le domaine politique, les femmes constituent un potentiel électoral indéniable. Pourtant, elles interviennent peu dans les prises de décision compte tenu de l'absence d'une formation politique adéquate. Aussi, sont-elles restées en retrait de la vie politique jusque dans les années 40. Leur entrée sur l'échiquier politique a été marquée par la marche des femmes sur Grand-Bassam en 1946. Au nombre de ces femmes, l'on compte : Anne Marie Raggi, Marie Gnéba et Marie Koré.

Dans les années 50, leur participation politique devient plus effective. En 1952, elles obtiennent le droit de voter et d'être élues.

En 1954, elles créent la Ligue des femmes, à l'initiative de l'Abbé Bernard Yago. Celle-ci était composée de nombreuses enseignantes dont Jeanne Gervais et Jeanne Chapman. Leur objectif était de promouvoir la femme au plan social.

Les années 60, marquées par l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, ont vu la création de l'Association des Femmes Ivoiriennes (AFI). C'était un foyer de militantisme au sein du parti au pouvoir. Marie-Thérèse Houphouët-Boigny, Madeleine Tchicaya, Hortense Aka Anghui, Claire Yacé et Sokoma Diomandé en étaient les figures marquantes.

En 1965, trois femmes sont nommées députés pour la première fois.

La participation des femmes va donc s'affirmer de plus en plus.

(voir **Annexe I**, " La participation des femmes à la vie politique à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire après les années 70").

Sous-thème 5.I.2 :

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE ECONOMIQUE

1. Objectifs pédagogiques

- ➔ Identifier et présenter les statuts traditionnel et actuel de la femme dans le domaine économique
- ➔ Analyser les progrès acquis et l'objectif à atteindre.

2. Pré-test

- Avez-vous le sentiment que la femme participe pleinement à la vie économique ? Pourquoi ?

3. Activités

Activité 2.1

- Les participant(e)s se répartissent en petits groupes de 8 à 10 personnes.
- ❖ Lecture silencieuse de la fiche de lecture 1.2 : "Participation de la femme à la vie économique à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire".
- ❖ puis chaque groupe relève :
 1. le(s) secteur(s) dans le(s)quel(s) les femmes sont le plus représentées ainsi que leur taux de participation
 2. la proportion de femmes travaillant dans le secteur tertiaire en 1991
 3. dans le secteur primaire, les cultures que pratiquent les femmes en zone rurale
 4. en zone urbaine
- ❖ Chaque participant indique par écrit le rôle que les femmes jouent dans le développement touristique de son pays.

Activité 2.2

1. En Côte d'Ivoire, comment se fait la gestion des revenus que génèrent les activités menées par les femmes ?
2. Synthèse générale faite par les participant(e)s sous la conduite de l'animateur/trice.

4 - Méthodologie

a) Méthodes

- lecture
- discussions/débats en petits groupes
- exposé
- commentaires
- comparaison des résultats
- synthèse générale

b) Supports didactiques

- documents imprimés
- tableaux à feuilles mobiles etc.,

5. Post-test

- Quelle place occupe la femme dans le domaine économique ?
- Dans quel(s) secteur(s) d'activités de la vie économique les femmes sont-elles le plus présentes?
- Pouvez-vous formuler quelques explications à cette situation ?

6. Durée : 2 heures.

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 1.2

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE ECONOMIQUE A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIRE

Nous nous intéresserons ici à la représentativité des femmes dans les différents secteurs de l'économie.

➤ **SECTEUR PRIMAIRE (agriculture, élevage)**

Les femmes représentent 60 à 70 % de la population active dans ce secteur. Cependant, elles ne bénéficient ni du fruit de leur travail (production, transport, distribution), ni même du pouvoir de contrôle et de gestion qui devraient leur revenir.

Signalons toutefois que progressivement les femmes accèdent à la propriété foncière et gèrent des exploitations agricoles de taille relativement importante (plus de 10 ha) pour les produits les plus divers : café, cacao, ananas, bananes, hévéa, palmier à huile, manioc, maïs, ignames, légumes.

Dans les zones urbaines, elles pratiquent les cultures maraîchères et ravitaillent les marchés des grandes villes. Une opération dénommée "ceinture verte" regroupe des femmes d'Odienné intéressées par les cultures maraîchères.

Elles pratiquent également avec bonheur, la pisciculture, l'élevage de bovins, d'ovins, de volailles et de porcins. L'on a enregistré quelques femmes lauréates de la "Coupe nationale du progrès". Cette coupe avait été instituée pour encourager la production agro-pastorale. Chaque année, elle récompense les lauréats ayant fait un chiffre d'affaires de plusieurs dizaines de millions.

Les secteurs informels et traditionnels sont les domaines de prédilection des femmes. Pour permettre de déployer toutes leurs compétences, le gouvernement les a incitées à s'organiser en groupements à vocation coopérative (G.V.C) susceptibles de leur accorder plus d'importance et de poids dans leurs rapports avec les opérateurs économiques intéressés par leurs productions.

A ce jour, 44 groupements et coopératives féminins formels ont été enregistrés.

➤ **SECTEUR SECONDAIRE (petites et moyennes industries (PMI) et entreprises (PME))**

Les difficultés économiques ayant forcé bon nombre de grosses entreprises et usines à fermer, c'est vers le développement des PME et PMI que les pouvoirs publics se sont tournés.

Aussi le secteur des PMI commence-t-il à être occupé par une forte proportion de femmes. Cette tendance est favorisée par le chômage et les licenciements liés à la crise économique.

Les femmes entreprennent dans des secteurs variés tels que : l'immobilier, la papeterie, la fabrique de produits laitiers avec des chiffres d'affaires de plusieurs centaines de millions.

Les emplois dans le secteur secondaire représentent 16,7 % de la population nationale active. Les femmes dont la grande majorité travaillent dans :

- l'agro-industrie (alimentaire, pêche, textile)
- l'industrie d'emballage
- l'industrie pétro-chimique (produits cosmétiques,...)

représentent 3,5 % d'entre eux.

➤ **SECTEUR TERTIAIRE (commerce, services, administration)**

En 1991, les femmes représentaient 22 % de la population active travaillant dans ce secteur dont :

- 47 % dans l'éducation
- 11 % dans la santé
- 18 % dans l'administration générale.

En 2001, elles représentent 33 % de la population active travaillant dans ce secteur dont :

- % dans l'éducation
- % dans la santé
- % dans l'administration générale.

Les femmes ivoiriennes ont accompli des progrès considérables, surtout durant les deux dernières décennies où elles sont massivement sorties de leur foyer pour y apporter des revenus et contribuer à l'édification du patrimoine familial. Les hommes qui ont perdu leur emploi avec la récession économique, ont par la même occasion observé leurs épouses analphabètes ou non jouer discrètement le double rôle de chef de ménage et de mère de famille. Ainsi, les

restaurants" africains" communément appelés" maquis" ont-ils fleuri dans les villes ; les commerçants, les dactylographes et secrétaires ambulantes ont encombré les rues et les trottoirs. Les femmes salariées ne négligent plus toutes ces activités informelles : elles sont nombreuses celles qui offrent des services tels que : le petit commerce, la cafétéria, la couture, la coiffure, etc....

Les femmes jouent un rôle important dans le développement touristique de la Côte d'Ivoire, surtout au niveau de la restauration. Les touristes qui visitent la Côte d'Ivoire connaissent bien les" maquis" spécialisés dans les grillades et la cuisine ivoirienne. Sur les 33 % de la population active que représentent les femmes en Côte d'Ivoire, 10 % sont dans la restauration.

Selon une étude réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO), 700.000 Abidjanais se restaurent quotidiennement dans les" maquis".

Le commerce des vivriers, des produits de pêche, des vêtements, constitue le domaine de prédilection des Ivoiriennes. Ce sont en effet les femmes qui assurent l'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires.

Ce commerce s'exerce avec les pays de la région, tels que le Ghana, le Togo, le Bénin, le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali.

On peut citer :

- en milieu urbain : la coopérative de ravitaillement des établissements scolaires en denrées alimentaires de Bingerville ; les coopératives d'achat et de vente des produits vivriers d'Abobo-gare, d'Adjamé-Roxy, de Dabou, de Marcory ; les coopératives de vente d'Attikié, de Blockaus et Yopougon-santé ;
- en milieu rural : la coopérative de production et de commercialisation d'arachides et de maïs d'Akanzakro et les coopératives de produits vivriers et de maraîchers de Daloa et d'Azaguié.

Parallèlement à ces groupements formels, se développent un grand nombre d'associations de femmes (environ 500) exerçant dans des secteurs variés :

- agro-alimentaire (production, commercialisation et distribution de vivriers)
- services (coiffure, couture, restauration)
- artisanat (fabrication de bijoux traditionnels, poteries, objets d'art, travail de raphia, d'osier....)

Sous-thème 5.I.3 :

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PROFESSIONNELLE

1. Objectifs pédagogiques

- ➔ Identifier et présenter les statuts traditionnel et actuel de la femme dans le domaine professionnel.
- ➔ Dénoncer le faible effectif des femmes pour certaines qualifications professionnelles.
- ➔ Analyser les progrès acquis et l'objectif à atteindre.

2. Pré-test

- Au moment où le marché de l'emploi se resserre de plus en plus, pouvez-vous nous dire quelle place occupe la femme dans ce domaine ?
- Avez-vous connaissance des professions autrefois exclusivement réservées aux hommes ?

3. Activités

Activité 3.1

- Les participant(e)s se répartissent en petits groupes de 8 à 10 personnes.
- ❖ Lecture silencieuse de la fiche de lecture 1.3 : "Participation de la femme à la vie professionnelle".
- ❖ Puis ils/elles sont invité(e)s à répondre à la question suivante :
 - Des secteurs " privé " et " public ", pouvez-vous dire lequel emploie le plus de femmes ?

Activité 3.2

Toujours en petits groupes :

1. Observez les tableaux n° 1 et 2. Quels commentaires vous inspirent la lecture de ces tableaux ?
2. A partir de quelle année de réels progrès ont été enregistrés quant à la participation de la femme dans le domaine professionnel ? Donnez quelques indices pour illustrer votre réponse.
3. Combien y a-t-il de femmes préfets, sous-préfets ? en zone rurale ? en zone urbaine ?
4. Synthèse générale par les participant(e)s sous la conduite de l'animateur/trice.

4. - Méthodologie

a) Méthodes

- Exposé
- commentaires
- discussions/débats
- questions-réponses
- synthèse partielle par les participant(e)s

b) Supports didactiques

- documents imprimés
- matériel audio-visuel
- tableau à feuilles mobiles etc.,

5. Post-test

- Dans le domaine professionnel, quel est le secteur qui emploie le plus grand nombre de femmes ?
- Dans le secteur privé, quel est le corps de métiers où l'on rencontre une forte population féminine?
- Quand a-t-on enregistré des progrès dans l'accès des femmes aux fonctions dites réservées aux hommes ?

6. Durée : 2 heures.

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 1.3

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PROFESSIONNELLE A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIRE

1- Le secteur public

Le plus gros employeur des femmes est la Fonction publique (27 % du nombre total contre 11,5 % dans le privé). La plupart d'entre elles se retrouvent dans les emplois administratifs et commerciaux. Elles sont par contre peu nombreuses dans les emplois industriels.

Par rapport à la situation précédente, on constate une évolution à peine sensible au niveau des postes occupés et à celui des qualifications. Le tableau n° 1 montre encore un gonflement des effectifs dans les catégories socio-professionnelles subalternes.

TABLEAU N° 1 : Répartition de l'effectif féminin par catégorie socioprofessionnelle (emplois techniques) : de 1997 au 1er juillet 1999

Années	1997	1998	1999	Total
Cadres	71	31	10	112
Maîtrise	519	478	250	1.247
Ouvrières	444	317	180	941
Total	1.034	826	440	2.300

Les femmes sont très peu nombreuses à occuper des postes de direction.

2- Le secteur privé

Dans le secteur moderne privé, les femmes sont quantitativement peu nombreuses et mal représentées (11,5 % du nombre total). En fait, cette situation découle de la faible présence des femmes dans le système scolaire et la formation professionnelle. Dans ces conditions, les femmes se retrouvent regroupées dans le secteur informel et dans les activités agricoles et commerciales.

Dans ces deux secteurs, des progrès ont surtout été constatés à partir de 1980, après l'ouverture de certains postes jadis réservés aux hommes. Ainsi, les femmes occupent de plus en plus de postes-clés dans les départements ministériels (ministres, directeurs de Cabinet, chefs de Cabinet et plusieurs directeurs centraux). Elles occupent des postes de responsabilité aussi bien dans l'administration centrale de la Fonction publique que dans le privé. On compte de plus en plus de femmes dans les professions libérales. Mais leur nombre reste encore insignifiant.

Depuis 1989, des professions telles que la police, la marine, l'armée, sont ouvertes aux femmes par voie de concours.

Ainsi, en 1994, la Côte d'Ivoire compte sa première femme promue à un poste de commandement en tant que préfet de Département, alors que cette profession n'était jusque-là dévolue qu'aux hommes. Beaucoup cependant reste à faire comme l'indique le tableau ci-après :

TABLEAU N° 2 : Nombre de femmes dans quelques catégories socio-professionnelles

Professions	Effectif total	Nombre de femmes
- Avocat	278	185
- Préfet	69	1
- Sous-préfet	227	4
- Secrétaire général de Préfecture	69	2
- Procureur général près la Cour suprême	1	0
- Procureur de la République	1	0
- Commissaire de police	4	0
- Colonel (médecin)	1	0
- Vice-président d'Université	1	0
- Inspecteur général de l'Education	4	0
- Ambassadeur	35	0
- Enseignant * Primaire	43.721	8.779
* Secondaire	17.397	2.404
- Agent de maîtrise	1.989	351

Sous-thème 5.I.4 :

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE SOCIO-CULTURELLE

1. Objectifs pédagogiques

- Identifier et présenter les statuts traditionnel et actuel de la femme dans le domaine socio-culturel.
- Analyser les progrès acquis et l'objectif à atteindre.

2. Pré-test

- Que recouvre pour vous le vocable socio-culturel ?

3. Activités

Activité 4.1

- ❖ Les participants se répartissent en petits groupes de 8 à 10 personnes.
- ❖ Lecture silencieuse de la fiche de lecture 1.4 : "Participation de la femme à la vie socio-culturelle".
- ❖ Ils/elles sont ensuite invité(e)s à répondre aux questions suivantes :
 1. Il est dit que dans la société traditionnelle, la femme est un vecteur essentiel de la transmission de nos cultures. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ? Dites pourquoi.
 2. En quoi la persistance des règles et pratiques sociales traditionnelles néfastes influent-elles sur la promotion de la femme ?
 3. A quoi la femme doit-elle les progrès réalisés dans ce domaine ?
- ❖ En plénière les participants font une synthèse partielle avec l'aide de l'animateur/trice.

4. Méthodologie

a) Méthodes

- exposé
- commentaires
- discussions/débats
- questions-réponses
- synthèse partielle par les participant(e)s

b) Supports didactiques

- documents imprimés

- matériel audio-visuel
- tableau à feuilles mobiles etc.,

5. Post-test

- Montrez en quoi la femme peut être considérée comme un vecteur essentiel de la transmission de nos cultures.
- Combien y a-t-il de femmes Chefs de village ? Chefs de canton ?
- Quels changements positifs la loi du 2 août 1983 a-t-elle apportés à la femme dans le domaine socio-culturel de la Côte d'Ivoire ?
- Quelles influences négatives les règles et pratiques sociales traditionnelles exercent-elles sur la femme ?

6. Durée : 2 heures.

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 1.4

PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE SOCIO-CULTURELLE

A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIRE

Dans la société traditionnelle, la femme est le vecteur essentiel de la transmission de nos cultures (chanteuses, chansonnières, diseuses de contes, etc.,...)

Dans les instances de direction des religions, il y a très peu de femmes ; au niveau de la chefferie traditionnelle, les femmes ne sont pas représentées :

- Femme Chef de village	1	sur 8.549
- Femme Chef de canton	0	
- Femme Chef de terre	0	

On remarque la persistance de pratiques néfastes à la promotion et à la prise de décision de la femme. Ces pratiques s'exercent particulièrement sur :

- la femme elle-même
- sa descendance (les enfants)
- ses biens propres
- son héritage
- la veuve

Rappelons qu'avant la loi du 2 août 1983, la femme ivoirienne ne pouvait ni exercer librement une profession, ni toucher librement ses gains et salaires, ni ouvrir un compte bancaire, ni même gérer ses propres biens sans le consentement de son conjoint. Par contre, le consentement de la femme n'était pas nécessaire à son époux pour vendre, aliéner, disposer et hypothéquer les biens communs.

Cependant de légers progrès s'observent de nos jours, grâce aux mouvements associatifs féminins, aux actions de sensibilisation menées çà et là qui influencent de plus en plus les anciennes pratiques en constante régression.

Sous-thème 5.I.5:

PESANTEURS ECONOMIQUES

1. Objectifs pédagogiques

- Répertorier les obstacles économiques empêchant une meilleure participation des femmes à la vie publique;
- En analyser les causes.

2. Pré-test

- Selon vous, qu'est-ce qui bloque les femmes dans leur volonté de participer à la vie économique?

3. Activités

Activité 5.1

- ❖ Les participant(e)s se répartissent en petits groupes de 8 à 10 personnes.
 - ❖ Lecture silencieuse de la fiche de lecture 1.5, sur "les pesanteurs économiques - cas de la Côte d'Ivoire"
1. A quelles pesanteurs économiques les femmes se trouvent-elles confrontées ?
 2. Qu'est-ce qui explique la précarité de la situation des femmes au plan économique ?
 3. Que signifient les sigles suivants : OPA ? BNDA ? SODERIZ ? OCPV ?
 4. Que manque t-il souvent aux femmes pour maîtriser les techniques ?
 5. Quel est le taux d'analphabétisme chez les femmes ?
 - Pensez-vous que cela constitue un sérieux handicap pour les femmes ? Pourquoi ?

4. Méthodologie

a) Méthodes

- exposé-débats
- questions - réponses
- analyse
- commentaire
- synthèse

b) Supports didactiques

- documents imprimés
- tableau à feuilles mobiles etc.,

5. Post-test

- On dit que les femmes sont particulièrement affectées par la pauvreté. Etes-vous d'accord avec cette affirmation ? Dites pourquoi ?
- Qu'est-ce qui explique le faible niveau de rendement chez les femmes ?

6. Durée : 2 heures

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 1.5

LES PESANTEURS ECONOMIQUES A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIRE

▪ **La pauvreté**

Les femmes sont particulièrement affectées par la pauvreté du fait de leur situation déjà précaire :

- Analphabétisme (67 %)
 - Salaire inférieur à celui des hommes
 - Difficile accès aux crédits formels dû aux procédures bancaires, aux garanties, à l'aval ainsi qu'à la faible mobilisation de l'épargne des femmes et aux facteurs de production (terre, intrants,...)
 - Grand nombre d'activités non rémunérées (travaux agricoles, domestiques).
-
- **Le manque d'informations sur les opportunités d'accès au crédit**, sur les secteurs porteurs de l'économie, sur les politiques de commercialisation (OPA - Organisation professionnelle agricole).
 - **La faible représentation des femmes aux postes de prises de décision** dans les domaines financiers, fiscaux, commerciaux, industriels.
 - **La non-prise en compte des préoccupations des femmes dans les chambres de métiers.**
 - **L'accès difficile à la propriété foncière** dû aux droits post-coloniaux et aux droits coutumiers.
 - **La crise économique qui affecte le secteur moderne** et les effets pervers de l'ajustement structurel.
 - **Le manque de formation qualifiante** pour maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation et de conservation.
 - **La précarité des organismes chargés de l'encadrement et de financement** (BNDA - Banque nationale de développement agricole), SODERIZ - Société de développement du riz), OCPV - Office de commercialisation de produits vivriers) créant ainsi une rupture dans l'information et le suivi.

Sous-thème 5.I.6 :

PESANTEURS SOCIO-CULTURELLES

1. Objectifs pédagogiques

- Répertorier les obstacles socio-culturels empêchant une meilleure participation des femmes;
- en analyser les causes;
- mieux appréhender les solutions.

2. Pré-test

- Que faut-il entendre par pesanteurs socio-culturelles ?
- Ces pesanteurs ont-elles une influence sur la participation de la femme à la vie publique ?

3. Activités

Activités 6.1

- ❖ Les participants se répartissent en petits groupes de 8 à 10 personnes.
 - ❖ Lecture de la fiche de lecture 1.6 : "Pesanteurs socio-culturelles à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire".
1. Quelles sont les pesanteurs socio-culturelles qui bloquent la femme dans sa volonté de participer à la vie publique ?
 2. Quelles en sont les causes ?
 3. Comment peuvent-elles s'en dégager ?
 4. Quels sont les rôles traditionnellement dévolus à la femme ?
 5. En quoi ces rôles peuvent-ils constituer des blocages pour la femme dans sa participation à la vie publique ?
 6. Des lois en faveur de la femme existent et pourtant celle-ci continue de subir des violences. Pourquoi ?

Activités 6.2

Etude de cas : un mari furieux blesse sa femme avec un fer à repasser chauffé à blanc. Celle-ci porte plainte. Mais voilà qu'au moment où la justice s'apprête à trancher, la même

4. Méthodologie

a) Méthodes

- exposé-débats
- questions-réponses
- commentaires
- discussions/débats
- questions-réponses
- synthèse

b) Supports didactiques

- documents imprimés
- matériel audiovisuel
- tableau à feuilles mobiles
- etc.

5. Post-test

- Quels sont les obstacles socio-culturels empêchant la participation de la femme à la vie publique ?
- En quoi les rôles traditionnels dévolus aux femmes influent-ils sur leur participation à la vie publique ?
- Connaissez-vous des lois en faveur de la femme ?
- Des lois existent pour protéger les femmes, mais elles subissent encore des violences. Comment expliquez-vous cette situation ?

6. Durée : 2 heures.

7 – Contenu

FICHE DE LECTURE 1.6 :

LES PESANTEURS SOCIO-CULTURELLES A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIRE

Les pesanteurs socio-culturelles sont celles qui influencent fortement la participation de la femme à la vie publique. L'on relève notamment :

- l'analphabétisme et le manque de formation
- les difficultés d'accès aux soins de santé primaire (insuffisance d'infrastructures et d'équipements)
- les préjugés sociaux liés aux influences des rôles traditionnels dévolus aux femmes
- le manque de confiance et d'assurance (conditionnement par l'éducation reçue)
- la hiérarchisation des structures sociales traditionnelles et modernes fortement guidée par la légitimation et la domination masculine et la subordination féminine
- le grand nombre d'activités, d'obligations et de charges familiales qui la tiennent éloignées de la vie publique
- la faible conscience de la population des disparités sociales à tous les niveaux et dans tous les domaines
- le manque d'ambition et la capacité de mobilisation timide dus au poids des coutumes et traditions néfastes et dévalorisantes pour les femmes et les filles
- le mode de fonctionnement social fortement inspiré des stéréotypes sexistes négatifs
- les pratiques coutumières et religieuses qui freinent les possibilités d'accès des femmes aux moyens de production
- l'impact négatif des mutilations génitales sur la vie sociale de la femme (blocage psychologique)
- la non-application des lois en faveur de la femme
- la persistance des lois discriminatoires à l'égard de la femme (la garde des enfants est de préférence laissée au père, la femme paie plus d'impôts que l'homme)
- la discrimination et les rapports de forces déséquilibrés entre les époux au sein de la famille (division inégale du travail et des responsabilités au sein du ménage) qui constituent des contraintes majeures
- les nombreuses maternités qui, par l'indisponibilité qu'elles engendrent, constituent un frein à la promotion de la femme

- l'éducation et les soins quotidiens des enfants font également partie des contraintes propres aux femmes.

Si la situation juridique des femmes en Côte d'Ivoire s'est sensiblement améliorée au cours de la dernière décennie, les barrières et les pesanteurs socio-culturelles et judiciaires entravent l'usage par les femmes de leurs droits.

La résistance de la coutume aux textes de loi, la méconnaissance des droits des femmes, le refus de revendication par les femmes de leurs droits en raison des préjugés et de la pression sociale, l'environnement juridique et administratif défavorables entraînent inévitablement des inégalités entre l'homme et la femme à tous les niveaux.

EVALUATION DU THEME 5.I

- De quand date l'entrée des femmes sur l'échiquier politique?
- Quel est l'apport de la femme ivoirienne dans la lutte contre le colonialisme ?
- Faites l'historique de la participation de la femme dans le domaine politique avant et après l'Indépendance.
- Dressez un tableau faisant ressortir l'évolution de la participation de la femme à la vie politique de 1995 à l'an 2000 au niveau des ministres, des maires, des députés.

- Dans quel(s) secteur(s) de la vie économique trouve-t-on le plus grand nombre de femmes ? Dans quelle proportion ?
- Avez-vous le sentiment que les femmes jouent un rôle important dans le développement du tourisme en Côte d'Ivoire ?
- Quelles activités réalisent-elles concrètement dans ce secteur ?
- Dans le domaine professionnel, dites quel est le secteur qui emploie le plus grand nombre de femmes.
- De nos jours, existe-t-il toujours des professions dites réservées aux hommes ? Donnez un aperçu des progrès réalisés quant à l'accès des femmes à ces corps de métiers.

- Dans la société traditionnelle, on a toujours considéré la femme comme un vecteur essentiel dans la transmission de nos valeurs culturelles. Pourquoi ?
- Quels changements significatifs la loi du 2 août 1983 a-t-elle apportés à la femme ivoirienne dans l'amélioration de ses conditions de vie au plan socio-culturel ?

- Quelles sont les pesanteurs économiques empêchant la participation des femmes à la vie économique ?
- De toutes ces pesanteurs quelles sont celles que les femmes ressentent le plus ?
- Les femmes ont difficilement accès au crédit. Pouvez-vous donner une explication à cette situation ?

- Quelles sont les pesanteurs socio-culturelles qui bloquent les femmes dans leur volonté de participer à la vie publique ?
- Quels sont les rôles traditionnels dévolus à la femme ?

- Pourquoi les femmes continuent-elles de subir toutes sortes de violences alors que des lois existent pour les protéger ?
- Comment les mutilations génitales influent-elles sur la vie sociale des femmes ?

THEME 5.II

Accession des femmes à la responsabilité et à la gestion des affaires publiques

OBJECTIF GENERAL

→ Favoriser une meilleure participation de la femme à la vie publique.

Dans cette démarche, il s'agit de tirer bénéfice de l'approche par le genre (vue dans le module 4) pour promouvoir l'équité et permettre ainsi aux femmes d'acquérir et de renforcer leur autonomie.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin du travail fait ensemble sur ce thème, vous devriez :

- avoir pris conscience de la nécessité d'une meilleure participation de la femme à la vie publique
- avoir compris que les disparités liées au genre doivent être dénoncées et corrigées
- reconnaître que les femmes doivent être valorisées et mises sur le devant de la scène au sein de la société
- être prêt(e)s à agir de façon à ce que l'équité soit désormais une réalité dans tous les domaines de la vie
- vous sentir capables de veiller à ce que les femmes occupent des postes de responsabilité et qu'elles y exercent sans encombre leurs fonctions de prise de décision, de gestion et de contrôle.

CONTENU

Ce thème comprend trois sous-thèmes et des questions d'évaluation :

Sous-thème 5.II.1 : L'apport de l'approche par le genre dans l'analyse des causes de disparités entre les hommes et les femmes dans la vie publique

Sous-thème 5.II.2 : La promotion de l'équité

Sous-thème 5.II.3 : L'acquisition et la consolidation du pouvoir dans les instances de prise de décision

Questions d'évaluation

Sous-thème 5.II.1 :

APPORT DE L'APPROCHE PAR LE GENRE DANS L'ANALYSE DES CAUSES DE DISPARITES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LA VIE PUBLIQUE

1. Objectifs pédagogiques

- ➔ Répertorier les discriminations liées au genre
- ➔ En analyser les causes.

2. Pré-test

- Après relecture du module 4, thème 4.I, " l'approche par le genre" du Programme de conseil d'orientation (PCO), dites quels sont, d'après vous, les enseignements que l'on peut tirer de l'approche par le genre dans l'analyse des causes de disparités entre les hommes et les femmes dans la vie publique ?

3. Activités

Activité 1.1

- ❖ Le thème sur l'approche par le genre dans la vie publique fera l'objet d'un exposé commenté, suivi de débats.
- ❖ Après l'exposé, le/la formateur/trice ou le/la conférencier/cière se prêtera aux questions des participants.
- ❖ L'animateur/trice demandera ensuite aux participant(e)s d'énumérer dans deux colonnes, les rôles liés au genre et ceux liés aux sexes (rappel du module 4).

Activité 3.2

- ❖ Les participant(e)s reverront l'histoire de Guimbi-Ouattara (module 4 , annexe 1) : Un(e) des participant(e)s peut rappeler brièvement cette histoire.
- ❖ L'animateur/trice posera ensuite les questions suivantes aux participant(e)s :
 - Identifiez et commentez les rôles que Guimbi Ouattara a pu jouer dans la vie publique de son pays.
 - Connaissez-vous d'autres femmes ayant joué un rôle remarquable dans leurs sociétés ?
 - Si oui, dites en quoi ces exemples peuvent contribuer à reconsidérer les rôles joués traditionnellement par les femmes dans votre société ?

4. Méthodologie

a) Méthodes

- exposé
- commentaires
- discussions/débats
- questions-réponses
- synthèse partielle par les participant(e)s

b) Supports didactiques

- documents imprimés
- matériel audiovisuel
- tableau à feuilles mobiles etc.,

5. Post-test

- Quels apports peut-on tirer de l'approche par le genre dans les causes de discriminations des femmes dans la vie publique ?

6. Durée : 2 heures.

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 2.1

APPORTS DE L'APPROCHE PAR LE GENRE DANS L'ANALYSE DES OBSTACLES A LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE

Après avoir relu les fiches de lectures 1.1 et 1.2 du module 4, l'un des enseignements que l'on peut tirer est que l'approche par le genre peut permettre d'identifier les obstacles à la participation de la femme à la vie publique. En ce sens, les obstacles liés au genre se retrouvent dans tous les domaines de la vie courante. En voici quelques-uns :

1/ **Les rôles qui sont attribués selon le genre maintiennent la femme dans un état d'infériorité.**

Pour illustrer cette assertion, nous donnons trois exemples :

☞ 1er exemple : Une étude de cas relève qu'un petit écolier de 8 ans du nom de Blé Hermann, en classe de CE1 dans une école d'un quartier populaire d'Abidjan, République de Côte d'Ivoire, s'est senti offusqué parce qu'il ne trouvait pas normal qu'à la proclamation des résultats de la composition bimestrielle ce soit une fille qui occupe le premier rang alors que lui est classé 2ème sur 52 élèves.

☞ 2ème exemple : Réaction négative des élèves à l'annonce que leur professeur de mathématiques est une femme.

☞ 3ème exemple : Lors de son premier vol en tant que pilote sur une ligne aérienne régulière, une femme commandant de bord a vu des passagers refuser de monter à bord de l'avion. Par la suite, elle a été appréciée et préférée aux pilotes hommes.

2/ **L'approche par le genre tue l'initiative des femmes qui finissent par croire qu'elles sont des sous-hommes (et non plus simplement et pleinement des femmes).**

3/ **La non-implication des femmes à la gestion des projets et programme de développement.**

4/ **Le comportement sexiste et discriminatoire des parents et des enseignant(e)s à l'égard des élèves filles et des femmes.**

☞ **Exemple :** Un professeur de mathématiques homme choisit de placer les filles au fond de la classe pour ne travailler qu'avec les garçons placés devant et qu'ils jugent plus aptes que les filles dans cette discipline.

5/ L'accès difficile des femmes à l'éducation et à la formation (faibles taux de scolarisation ou d'alphabétisation des femmes)

6/ La discrimination envers les femmes en matière :

- d'emploi
- de salaire
- d'embauche
- de fonctions et de responsabilités
- de lois

7/ L'utilisation d'une image négative et dévalorisante de la femme par les médias.

Clips vidéo de mapuka porno Films (« la fille à la peau de lune" ;" models") qui donnent l'image d'une femme légère, voire d'une prostituée.

8/ Les stéréotypes sexistes à travers des manuels scolaires.

Et pourtant nombreuses sont les femmes qui font preuve de compétences et de sérieux dans divers secteurs d'activités.

☞ Exemples :

- ❖ Odette Kouamé Akissi, médecin-colonel
- ❖ Henriette Dagri-Diabaté, professeur d'université et secrétaire générale de parti
- ❖ Joséphine Guidy-Wandja, docteur en mathématiques, directrice de Cabinet
- ❖ Yolande Tano, vice-recteur d'université,
- ❖ Fatou Sylla, chef d'entreprise, secrétaire générale des femmes entrepreneurs de l'Afrique de l'Ouest.
- ❖ Assana Sangaré, pharmacienne, vice-présidente de l'Assemblée nationale
- ❖ Thérèse Zéransé, préfet

Sous-thème 5.II.2 :

PROMOTION DE L'EQUITE

1. Objectifs pédagogiques

- maîtriser la notion d'équité
- identifier les pistes existantes et nouvelles susceptibles de promouvoir l'équité.

2. Pré-test

- Avez-vous déjà entendu parler d'équité ? A quelle occasion ?

3. Activités

Activité 2.1

- ❖ Les participant(e)s se réunissent en petits groupes de 8 à 10 personnes.
- ❖ Lecture silencieuse de la fiche de lecture 2.2 : "Promotion de l'équité".
- ❖ Chaque groupe débat autour des questions suivantes :
 1. Comment définissez-vous le concept d'équité ?
 2. L'équité pour vous est-elle synonyme d'égalité ?- Justifiez votre réponse.
 3. Comment peut-on promouvoir l'équité ?
 4. Quelles dispositions pratiques doit-on prendre au plan juridique pour favoriser la promotion de l'équité ?
 5. Quelles actions concrètes peut-on mener au plan du plaidoyer Information-Education-Communication (IEC) ?
 - En plénière, l'animateur/trice reprend l'ensemble des réponses et, avec l'aide des participants, en fait la synthèse.

4 - Méthodologie

a) Méthodes

- exposé-débats
- questions-réponses
- analyse-commentaire
- synthèse

b) Supports didactiques

- documents imprimés
- grilles d'analyse de l'acquisition de pouvoir
- tableau à feuilles mobiles.

5. Post-test

- Qu'est-ce que l'équité ?
- Quelle différence percevez-vous entre les notions d'équité et d'égalité ?
- Comment intégrer la dimension genre/équité dans un projet de type communautaire ?

6. Durée : 2 heures.

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 2.2 :

PROMOTION DE L'EQUITE

1 - DEFINITION DU CONCEPT :

L'équité est le traitement impartial des personnes de toutes les catégories sociales sans considération de critères tels que le genre, la classe, la race, l'appartenance ethnique, la religion, les handicaps, l'âge, ou les préférences sexuelles.

L'équité n'est pas un synonyme d'égalité.

L'équité tout comme le terme justice est subjective et ne signifie pas forcément égalité. L'équité signifie aussi une part de quelque chose. Pour comprendre la notion d'équité, nous nous référons à la citation de Elizabeth Mc Allister dans " Improving the Statute of Women" (1990)*:

« On donne une chance égale au Renard et à la Cigogne de partager un même repas dans un plat. C'est la forme du plat qui va déterminer celui des deux qui aura la plus grande part :

large et peu profond pour accommoder le Renard,

ou

étroit et profond pour accommoder la Cigogne.

Pour obtenir une répartition équitable, chacun d'eux devrait pouvoir manger sa part du repas dans son propre plat".

En conséquence, *la question d'équité se pose en terme d'égalité des chances ou d'équité de répartition (ou de l'impact).*

Pour une meilleure compréhension de ce terme, nous mettons en parallèle les notions d'équité et d'égalité.

EQUITE

- S'intéresse à l'impact
- Fait appel à la subjectivité dans le choix, la forme à donner aux actions.

EGALITE

- S'intéresse à la quantité sans tenir compte des particularités du groupe cible ni de l'impact.

* d'après la Fable "Le Renard et la Cigogne" de Jean de La Fontaine.

La recherche de l'équité vise à s'assurer que les femmes bénéficient d'une part juste dans la répartition tant des biens communs que des responsabilités, d'un traitement égal devant la loi, d'un accès égal aux services sociaux.

2 - Comment promouvoir l'équité ?

Pour promouvoir l'équité, il s'avère nécessaire de tenir compte de la spécificité des femmes et de leurs besoins particuliers. Ce qui exige des mesures spéciales prises en leur faveur ainsi que des dispositifs particuliers. L'atelier a retenu qu'il faut :

*** Au plan économique et social :**

- Développer des programmes spécifiques aux femmes (soutien aux activités génératrices de revenus, dons de manuels scolaires aux filles, soins de santé, ...)
- Impliquer les femmes dans les projets (de leur conception à leur gestion).

*** Au plan juridique :**

- Harmoniser les lois nationales avec les lois internationales portant sur les femmes [dont les textes additionnels tels que la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Convention des droits de l'enfant (CDE)]
- Veiller à l'application de ces lois.
- Introduire dans les législations nationales des textes protégeant les femmes victimes de violences conjugales.

*** Au plan institutionnel :**

- Susciter la création de cellules "genre et développement" au sein de chaque ministère.
- Créer un comité interministériel chargé de la coordination des activités de promotion des femmes.
- Développer un partenariat effectif et efficient du gouvernement avec les ONG ainsi que des ONG entre elles.

*** Au plan du plaidoyer, communication/IEC**

- Informer, former et éduquer les femmes pour qu'elles prennent conscience de leur situation, qu'elles aient une meilleure connaissance de leurs droits, des notions de planning familial, du bien-fondé des projets etc.,
- Rendre la cellule familiale consciente de la valeur de l'éducation et de la formation de la jeune fille pour la famille.
- Veiller à ce qu'une image valorisante de la femme soit véhiculée par les médias.

Sous-thème 5.II.3 :

ACQUISITION DE L'AUTONOMIE

1. Objectif pédagogique

→ Identifier les pistes existantes et nouvelles afin que la femme acquiert son autonomie.

2. Pré-test

- Que peut-on entendre par "acquérir l'autonomie" ?
- Avez-vous déjà entendu parler des mécanismes d'acquisition de l'autonomie des femmes ?

3. Activités

Activités 3.1

- ❖ Les participant(e)s se répartissent en groupes de 8 à 10 personnes.
- ❖ Lecture silencieuse de la fiche de lecture 2.3 : "Acquisition de l'autonomie" de ce module et révision de la fiche de lecture 1.2 du module 4.
- ❖ Puis chaque groupe discute de la question suivante :
 - En vous servant de la grille d'analyse de l'acquisition de pouvoir, définissez brièvement chacun des cinq niveaux.
- L'animateur/trice fera la synthèse en plénière avec la participation des participant(e)s.

4. Méthodologie

a) Méthodes

- exposé-débats
- questions-réponses
- analyse-commentaire
- synthèse

b) Supports didactiques

- documents imprimés
- grilles d'analyse de l'acquisition de l'autonomie.

5. Post-test

- En vous servant de la grille d'analyse de l'acquisition de l'autonomie, citez les différents niveaux d'égalité de chances.
- Que savez-vous de ces niveaux d'égalité ?

6. Durée : 2 heures.

7. Contenu

FICHE DE LECTURE 2.3 :

ACQUISITION DE L'AUTONOMIE

1 - Définition des concepts

L'acquisition du pouvoir (et de l'autonomie), c'est le processus par lequel les populations prennent le contrôle des actions à entreprendre pour surmonter les obstacles à leur développement.

Favoriser " l'acquisition de l'autonomie" selon le genre, c'est créer des conditions dans lesquelles des catégories spécifiques (ex. les pauvres, les défavorisés) peuvent eux aussi combler leurs besoins quotidiens et participer à la définition et à la promotion des projets de développement.

2 - Les niveaux de définition de l'autonomie (voir fiche de lecture 1.2 du module 4

3 - Comment acquérir son autonomie ?

*** Au plan de la santé :**

- Accroître les infrastructures sanitaires et susciter l'accès des femmes aux soins de santé (sensibilisation, coût accessible, vulgarisation des règles d'hygiène et de planning familial...)

*** Au plan de l'éducation (instruction, formation et alphabétisation) par l'IEC :**

- Favoriser l'accès et le maintien de la population féminine à l'éducation (instruction, formation et alphabétisation) par les techniques d'information, éducation et communication (IEC).
- Sensibiliser les média pour les engager à véhiculer une image valorisante de la femme (communication).
- Sensibiliser le public à l'effet positif de la participation de la femme au bien-être de la société (information et communication).
- Encourager la femme :
 - à avoir une meilleure image d'elle-même
 - à avoir confiance en elle

- à acquérir de l'assurance afin de développer toutes ses aptitudes, tous ses talents.

* **Au plan socio-économique :**

- Faciliter l'accès des femmes aux biens et moyens de production (terre, crédit, intrants) et à l'habitat.
- Supprimer les discriminations dans le prélèvement des impôts sur le salaire.

* **Au plan de l'emploi :**

- Promouvoir de plus en plus de femmes aux postes de décision.
- Réserver des quotas aux femmes dans les métiers dits réservés aux hommes.
- Encourager les entreprises privées à recruter davantage de femmes.

* **Au plan juridique :**

- Vulgariser les textes de loi par des campagnes de sensibilisation à travers les médias, les conférences publiques, etc., afin que les femmes soient mieux informées de leurs droits.
- Veiller à l'application effective des lois.
- Faire appliquer par les tribunaux les peines prévues par le code pénal en cas de violences faites aux femmes.
- Introduire dans les législations nationales des textes protégeant les femmes victimes de violences conjugales.
- Harmoniser les législations nationales avec les conventions internationales ratifiées et abroger les lois discriminatoires à l'égard des femmes.

* **Au plan politique :**

- Encourager et soutenir les candidatures des femmes.
- Institutionnaliser le système de quota, voire de parité, dans le choix aux postes de responsabilité.

EVALUATION DU THEME 5.II

- Quels apports peut-on tirer de l'approche par le genre dans les causes de discriminations des femmes dans la vie publique ?
- Comment définissez-vous le concept d'équité ?
- L'équité est-elle synonyme d'égalité ? Justifiez votre réponse.
- Comment peut-on promouvoir l'équité ?
- Comment peut-on définir " l'acquisition de l'autonomie selon le genre " ?
- Que cherche t-on à obtenir dans la recherche de l'équité ?
- En vous servant de la grille d'analyse de l'acquisition de l'autonomie, dites combien il y a de niveaux conventionnels dans le processus d'acquisition de l'autonomie ? Expliquez brièvement chacun de ces niveaux.

ANNEXES

TABLEAU N° 4 :

Gouvernement
Evolution du nombre de Femmes Ministres en Côte d'Ivoire

Année	Nombre total de femmes ministres	Nombre total de ministres	Pourcentage de femmes ministres
1976	1	30	3 %
1977	1	32	3 %
1978	1	30	3 %
1981	1	32	3 %
1983	0	27	0 %
1986	2	39	5 %
1987	2	28	7 %
1990	3	20	15 %
1991	3	22	13,6 %
1993	2	22	8,33 %
1996	3	31	9,67 %

Source : Notre étude

COMMENTAIRE DES TABLEAUX

L'observation des différentes données statistiques signale la faible participation des femmes.

L'analyse du tableau n°1 nous indique que de 1975 à 1980, les femmes députés représentaient 10 % du nombre total de députés nommés.

De 1980 à 1990, les femmes élues dans le cadre du parti au pouvoir représentaient environ 5 %.

De 1990 à 1995, dans le cadre du multipartisme, leur taux de participation était de 4,6 %.

L'on constate alors que la problématique genre se posait dans toute son ampleur puisque l'ensemble de la population semblait plus favorable aux candidatures masculines.

Mais à partir de 1995, avec la volonté politique des différents partis de participer à la promotion des femmes, leur participation s'est accrue et a atteint 8,33 %.

En 1992, l'Association des femmes ivoiriennes (AFI) disparaît avec l'avènement du multipartisme.

Depuis, plusieurs organisations de femmes ont vu le jour au sein des partis politiques et de la société civile.

Nous retiendrons entre autres :

- L'Union des femmes du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (UFPDCI),
- L'Organisation des femmes du Front populaire ivoirien (OFFPI),
- Le Mouvement ivoirien des femmes démocrates (MIFED)
- L'Association ivoirienne pour la Défense des droits de la femme (AIDDF)

On note donc de nets progrès. Cependant, beaucoup reste à faire comme l'indique le tableau ci-dessous sur la situation actuelle, de 1995 à l'an 2000.

TABLEAU N° 5 : SITUATION ACTUELLE DE 1995 A L'AN 2000

Désignation	Nombre total	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Ministres	36	3	8,33 %
Députés	175	14	8 %
Maires	197	10	5,07 %
Conseillers économiques et sociaux	120	9	7,5 %
Secrétaires généraux de partis	3	1	33,33 %

ANNEXE II

FICHE D'EVALUATION DE LA FORMATION

I. QUESTIONS SIGNALÉTIQUES

Sexe: M F

Fonction/Grade :

MPC	MSC	PROFESSEUR	AUTRE
-----	-----	------------	-------

Lieu actuel de service :

Nombre d'années de service :

II. DEGRE DE COMPREHENSION DES OBJECTIFS DU SEMINAIRE

1. La tenue de cet atelier répond-elle à vos besoins ?

Oui Non

2. Si oui lesquels ?

3. Selon vous quels sont les objectifs visés par l'atelier ?

4. Ces objectifs sont-ils clairement fixés ?

Oui Non

5. Parmi ces objectifs, lesquels sont atteints ?

6. Lesquels ne le sont pas ?

Pourquoi ?

7. Ces objectifs sont-ils congruents avec le contenu de l'atelier?

Oui Non

8. Ces objectifs ont-ils été modifiés au cours de l'atelier ?

Oui Non

9. Comment ?

10. Estimez-vous qu'il existe un écart entre les objectifs fixés et les résultats atteints ?

Oui Non

11. Si oui, comment ?

12. Vous sentez-vous capable d'appliquer vos acquis du stage, de les mettre en pratique ?

Oui Non

Justifiez.

III. DE L'ORGANISATION DU SEMINAIRE

13. Les documents de l'atelier sont-ils en quantité : (choisissez une seule réponse)

Suffisante ? Insuffisante ?

14. Ces documents sont-ils congruents avec les objectifs de l'atelier ?

Oui Non

15. Avez-vous été informé à temps de la tenue de cet atelier ?

Oui Non

16. Justifiez votre réponse.

IV. DE L'ATMOSPHERE ET DES ASPECTS PEDAGOGIQUES DE L'ATELIER

17. Le niveau des débats était-il élevé ?

Oui Non

18. Pourquoi ?

19. Selon vous la conduite des débats était-elle : (choisissez une réponse)

Satisfaisante peu satisfaisante pas du tout satisfaisante

20. Le mode d'organisation (exposé en plénière, atelier, travaux pratiques, étude de cas, ...) a-t-il favorisé l'atteinte des objectifs de l'atelier ?

Oui Non

21. Justifiez votre réponse.

22. Le dosage entre ces différents types d'activités était-il équilibré ?

Oui Non

23. Pensez-vous que la méthodologie utilisée a permis de tenir compte de votre point de vue ?

Oui Non

24. Justifiez votre réponse.

25. Estimez-vous que l'atelier vous a permis de comprendre votre rôle dans l'action d'aide à la promotion des filles et des femmes ?

Oui Non

Quels sont les avantages de cette formation pour vous ?

26. Quelles sont, à votre avis, les difficultés que vous pourriez rencontrer lors de vos animations ?

27. Comment pourrait-on anticiper ou atténuer ces difficultés ?

V. DE LA QUALITE DES DOCUMENTS PRODUITS

28. Etiez- vous suffisamment informé sur le sujet de l'atelier ?

Oui Non

29. Les documents que vous avez reçus vous ont-ils permis de participer activement aux débats ?

Oui Non

30. Ont-ils permis d'animer les différents ateliers ?

Oui Non

31. Les documents que vous avez produits vous seront-ils utiles pour vos cours, vos animations ?

Oui Non

32. Quels ont été pour vous les modules que vous avez le mieux compris ?

33. Quels ont été les thèmes ou parties que vous avez le moins bien compris ?

VI. SUGGESTIONS

34. Que pensez-vous du déroulement du présent atelier ?

35. Que pensez-vous de l'organisation d'un tel atelier ?

36. Que suggérez-vous pour l'organisation d'un tel atelier ?

37. A votre retour quelles sont les activités que vous comptez entreprendre ? Décrivez.

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

GLOSSAIRE

ACQUISITION DE L'AUTONOMIE

Il s'agit ici du processus par lequel les femmes prennent leur destin en main, deviennent autonomes dans la conduite de leur vie personnelle. Cela est valable pour tout individu, par exemple, l'enfant devient autonome une fois qu'il a appris à marcher.

Favoriser " l'acquisition de l'autonomie", c'est créer des conditions dans lesquelles les catégories spécifiques (ex. les pauvres, les défavorisés) peuvent subvenir à leurs besoins quotidiens et participer à la définition et à la promotion des projets de développement.

ACQUISITION DU POUVOIR

L'acquisition du pouvoir, c'est le processus par lequel les populations prennent le contrôle des actions à entreprendre pour surmonter les obstacles à leur développement.

APPROCHE PAR LE GENRE

L'approche par le genre ou analyse selon le genre consiste à analyser une situation en mettant en parallèle les rôles joués par les femmes et ceux joués par les hommes, en considérant les rapports femme/homme.

EQUITE

L'équité est le traitement impartial des personnes de toute appartenance sociale sans considération de critères catégoriels tels que le genre, la classe, la race, le groupe ethnique, la religion, les handicaps, l'âge, ou les préférences sexuelles.

L'équité n'est pas synonyme d'égalité : tout comme la justice, l'équité est subjective et ne signifie pas forcément égalité.

SECTEUR PRIMAIRE :

Ensemble des activités qui produisent des matières premières (agriculture, pêche, extraction de minerais, etc...)

SECTEUR SECONDAIRE :

Ensemble des activités et industries de transformation des matières premières.

SECTEUR TERTIAIRE :

Secteur de l'économie dont l'activité n'est pas directement liée à la production de biens de consommation : administrations, sociétés de services, etc ...

VIE PUBLIQUE :

On entend par *vie publique*, tout ce qui concerne la vie de la société : les secteurs politique, économique, professionnel et socio-culturel. On l'oppose à *vie privée*.

ABREVIATIONS

A.F.I.	:	Association des femmes ivoiriennes
A.I.D.F.	:	Association ivoirienne pour la défenses des Droits de la femme
B.N.D.A.	:	Banque nationale de développement agricole
C.D.E.	:	Convention des Droits de l'enfant
C.E.D.E.F.	:	Convention pour l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.
F.A.O.	:	Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
G.V.C.	:	Groupement à vocation coopérative
I.E.C.	:	Information, Éducation, Communication
M.I.F.E.D.	:	Mouvement ivoirien des femmes démocrates
O.C.P.V.	:	Office de commercialisation des produits vivriers
O.F.F.P.I.	:	Organisation des femmes du Front populaire ivoirien
O.N.G.	:	Organisation non gouvernementale
O.P.A.	:	Organisation professionnelle agricole
P.M.E.	:	Petites et moyennes entreprises
P.M.I.	:	Petites et moyennes industries
S.A.T.M.A.C.I.	:	Société d'Assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire
SO.DE.RIZ.	:	Société de développement du riz
U.F.P.D.C.I.	:	Union des femmes du Parti démocratique de Côte d'Ivoire

BIBLIOGRAPHIE

* Ministère de la Famille et de la Promotion de la Femme (M.F.P.F) (de Côte d'Ivoire)

- Livre blanc : Femmes Ivoiriennes du 1er au 3ème millénaire

- 1ère Consultation nationale sur les femmes (Beijing, Chine, 1995)

- Rapport National sur la Situation des Femmes en Côte d'Ivoire.

TABLE DES MATIERES DU MODULE 5

Page

Sommaire

Introduction	1
I. But	1
II. Objectifs globaux	2
III. Résultats attendus	2
IV. Groupes cibles	2
V. Méthodologie générale	3
VI. Contenu	3
VII. Evaluation	3
Thème 5. I : Situation actuelle de la participation de la femme à la vie publique et obstacles et freins à cette participation	5
Objectif général	5
Résultats attendus	6
Contenu	6
Sous-thème 5.I.1 : Participation de la femme à la vie politique	7
Fiche de lecture 1.1 : <i>La participation de la femme à la vie politique à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire</i>	9
Sous-thème 5.I.2 : Participation de la femme à la vie économique	10
Fiche de lecture 1.2 : <i>La participation de la femme à la vie économique à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire</i>	12
Secteur primaire	12
Secteur secondaire	13
Secteur tertiaire	13
Sous-thème 5.I.3 : Participation de la femme à la vie professionnel	15
Fiche de lecture 1.3 : <i>La participation de la femme à la vie professionnelle à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire</i>	17
1. Secteur public	17
Tableau 1 : Répartition de l'effectif féminin par catégorie socio-professionnelle	17
2. Secteur privé	18
Tableau 2 : Nombre de femmes dans quelques catégories socio-professionnelle	18

Sous-thème 5.I.4 : Participation de la femme à la vie socio-culturelle	19
Fiche de lecture 1.4 : <i>La participation de la femme à la vie socio-culturelle à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire</i>	21
Sous-thème 5.I.5 : Pesanteurs économiques	22
Fiche de lecture 1.5 : <i>Les pesanteurs économiques à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire</i>	24
La pauvreté	24
Le manque d'informations sur les opportunités d'accès au crédit	24
La faible représentation des femmes aux postes de prises de décision	24
La non-prise en compte des préoccupations des femmes dans les chambres des métiers	24
L'accès difficile à la propriété foncière	24
La crise économique	24
Le manque de formation qualifiante	24
La précarité des organismes chargés de l'encadrement et de financement	24
Sous-thème 5.I.6 : Pesanteurs socio-culturelles	25
Fiche de lecture 1.6 : <i>Les pesanteurs socio-culturelles à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire</i>	26
<u>Evaluation du thème 5.I</u>	29
Thème 5.II : Accession des femmes à la responsabilité et à la gestion des affaires publiques	31
Sous-thème 5.II.1 : Apport de l'approche par le genre dans l'analyse des causes de disparités entre les hommes et les femmes dans la vie publique	32
Fiche de lecture 2.1 : <i>Apports de l'approche par le genre dans l'analyse des obstacles à la participation de la femme à la vie publique</i>	34
1/ les rôles de genre maintiennent la femme dans un état d'infériorité	34
2/ l'approche genre tue l'initiative des femmes	35
3/ La non implication des femmes à la gestion des projets et programmes	35
4/ le comportement sexiste et discriminatoire des parents à l'égard des filles	35
5/ l'accès difficile des femmes à l'éducation et à la formation	35
6/ la discrimination envers les femmes	35
7/ l'utilisation d'une image négative et dévalorisante de la femme par les médias	35
8/ les stéréotypes sexistes à travers les manuels scolaires	35
Sous-thème 5.II.2 : Promotion de l'équité	36
Fiche de lecture 2.2 : Promotion de l'équité	38
1. Définition du concept	38
2. Comment promouvoir l'équité ?	39

au plan économique et social	39
au plan juridique	39
au plan institutionnel	39
au plan du plaidoyer / communication	40
Sous-thème 5.II.3 : Acquisition de l'autonomie	41
Fiche de lecture 2.3 : <i>Acquisition de l'autonomie</i>	43
1. Définition des concepts	43
2. Les niveaux de définition de l'autonomie	43
3. Comment acquérir son autonomie ?	43
au plan de la santé	43
au plan de l'éducation , de la formation et de l'alphabétisation	43
au plan socio économique	44
au plan de l'emploi	44
au plan juridique	44
au plan politique	44
<u>Evaluation du thème 5.II</u>	45
Annexes	47
<u>Annexe 1</u> : La participation des femmes à la vie politique à travers l'exemple de la Côte d'Ivoire	49
Tableau 1 : Evolution du nombre de femmes députés au Parlement	49
Tableau 2 : Evolution du nombre de femmes maires	49
Tableau 3 : Evolution du nombre de femmes au conseil économique et social	49
Tableau 4 : Evolution du nombre de femmes au gouvernement	50
Commentaire des tableaux	50
Tableau 5 : Situation actuelle de 1995 à 2000	51
<u>Annexe 2</u> : Fiche d'évaluation de la formation	53
Glossaire	59
Abréviations	61
Bibliographie	62